

H: Accouchées soignées dans les maternités et les divisions maternelles; Cas de maladies des accouchées; Eclampsie; Rupture de l'utérus; Fistules provenant des suites de couches. Cas de maladies septiques; Des femmes enceintes et des accouchées décédés dans les établissements d'accouchement; nombre, pour mille accouchées etc. Ensemble; Dans les villes; dans les villages.

1) Y compris l'activité de l'Institut supérieur de médecine à Plovdiv.

2) Y compris l'activité de l'Institut supérieur de médecine à Sofia.

3) Y compris l'activité du service médico-sanitaire à Bouchovo (établissement de subordination centrale)

Note: Les données des villes et des villages sont réparties selon le type de l'établissement (urbain ou rural)

#### V. PERSONNEL SANITAIRE

- 246 54. Personnel sanitaire supérieur dans les établissements sanitaires et dans les divisions subordonnées aux conseils municipaux vers 31.12.1964 par spécialité

V: voir rubrique 42 de la première partie

H: Total, Départements

- 248 55. Personnel sanitaire moyen dans les établissements sanitaires et dans les divisions subordonnées aux conseils municipaux vers 31.12.1964 par spécialité

V: Départements

H: Personnel sanitaire moyen - total<sup>x)</sup>, Dont: aides-médecins; Sages-femmes; Infirmières (y compris d'enfants); Laborantes de clinique et de röntgen; Techniciens dentistes; Hygiénistes; Désinfecteurs.

x) Y compris les aides pharmaciens dans le ressort de l'Office centrale de pharmacie

#### REVUE INTERNATIONALE

Les données sont fournies des publications statistiques de l'Union des Nations unies et des annuaires statistiques de divers pays.

Indices:

x) - Les données sont préliminaires

. - Les données manquent

- 251 1. Natalité, mortalité et accroissements naturel de la population en Bulgarie et dans certains pays

H: Années; Naissance vivantes; Décès; Accroissement naturel; à 1000 habitants.

V: Pays: Autriche; Belgique; République populaire de Bulgarie; Grande Bretagne.

(Suite); République démocratique allemande (DDR); République fédérale allemande; Danemark<sup>2)</sup>; Irlande; (Suite) Islande; Espagne; Italie; Luxembourg; Pays Bas; Norvège<sup>3)</sup>; République populaire de Pologne; Portugal; République populaire de Roumanie; URSS; République populaire d'Hongrie; Finlande<sup>3,4)</sup>; France<sup>1,5)</sup>; République socialiste de Tchécoslovaquie; Suisse; Suède; République fédérative socialiste de Yougoslavie; Canada; Colombie; Mexique; Etats-Unis<sup>7)</sup>; Chili

1) Sans la mortalité parmi les militaires.

2) Sans les îles Féroé et Grenlande.

3) Y compris les cas de décès des personnes demeurant temporairement hors du pays.

4) Dès 1956 y compris les naissances des personnes vivant temporairement hors du pays.

5) Y compris les naissances dans les familles militaires n'importe s'ils sont dans le pays ou à l'étranger.

6) Sans Ucon et les territoires de nord-ouest.

7) Dès 1956 y compris Aliasca et Havaf.

2. Mortalité infantiles en Bulgarie et dans certains pays

H: Enfants décédés à l'âge de moins d'un an.

1939 . . . . . 1963<sup>x)</sup>